

## Lettre publique à Monsieur Roger Salamon, président du HCSP, le 6 octobre 2011

Vous avez reçu par lettre recommandée datée du 2 septembre 2011 mon invitation à un « débat de consensus » le 3 octobre à l'Assemblée Nationale. Vous y avez répondu le 13 septembre en m'indiquant que « *le HCSP ne participera pas à cette rencontre. Le HCSP est une instance d'expertise pour aider la décision des pouvoirs publics ; il produit des expertises, avis et rapports essentiellement à leur demande. De plus, le Ministre chargé de la santé a saisi le HCSP lui demandant suite aux inquiétudes formulées par certains professionnels de santé dont vous faites partie, si de nouvelles données scientifiques publiées seraient susceptibles de modifier les recommandations actuelles. Le travail est en cours et dans ce cadre, en plus de l'expertise des données scientifiques nous vous proposons de vous entendre au cours d'une audition qui pourrait se tenir si vous en êtes d'accord, le 22 septembre après midi. Si vous n'êtes pas à Paris à cette période, l'audition peut se faire par conférence téléphonique où visioconférence. Conformément à nos missions et à notre statut, les conclusions de nos travaux et nos recommandations seront remises au Ministre de la santé dans les meilleurs délais. Elles seront ensuite disponibles et publiques sur le site internet du HCSP* ». Je vous ai remercié pour cette proposition de visioconférence, mais expliqué qu'il fallait bien plus qu'un échange téléphonique afin de vous exposer notre argumentaire et vous incitais fortement à missionner une personne du HCSP à venir nous écouter ce 3 octobre. (une d'entre elle, s'était d'ailleurs inscrite avant votre courrier ci-dessus, mais n'est pas venue...)

Vous affirmez dans le journal Sud-Ouest du 6 octobre 2011 <http://www.sudouest.fr/2011/10/06/itineraire-d-un-vaccin-sous-surveillance-518464-2964.php>, que vous ressentez cette invitation comme « un procédé scandaleux » et « *Qui sont ces gens pour nous convoquer ainsi, si ce n'est des gens qui ont cherché à nous piéger et qui semblent avoir piégé le député Bapt ?* » puis vous rajoutez « *Voilà bien le signe que le lobby antivaccin est derrière ces soi-disant professionnels du doute* ». Ces propos à la limite de la diffamation révèlent de votre part le plus grand mépris pour les prescripteurs que nous sommes et qui assumons quotidiennement, et SEULS, nos prescriptions (ce qui n'est pas votre cas puisque vous n'êtes ni clinicien, ni prescripteur...) ... même celles recommandées par le HCSP qui pourraient être considérées comme opposables ( ? )

Afin que nous soyons bien clairs sur le sujet, je n'ai aucun conflit d'intérêt avec l'industrie, ni pour moi-même, ni pour ma famille ni pour une association ou une institution que je représente. Puisque vous vous exprimez dans un media, je vous invite donc à faire également cette déclaration publique d'intérêts, conformément à la loi. Vous donnez un caractère politique à cette invitation : sachez que ce combat est né dans l'ombre il ya plus de cinq ans et qu'il a été accompagné de nombreux courriers et courriels d'alerte, aussi bien à la HAS qu'au CTV... et que je n'ai aucune ambition politique, si ce n'est faire à la mesure de mes moyens de la Politique avec un grand P et de la Santé Publique au plus près de mes patient(e)s. Quant à savoir, si je suis missionné par une ligue anti-vaccinale, voici quelques actions menées ces dernières années qui devraient vous inciter à un peu plus de prudence dans vos propos.

J'ai eu la chance d'être **correspondant régional de l'ANAES puis de la HAS de 1999 à 2010 et « Médecin Habilité » et formateur des « Médecins Habilités » de l'HAS**, aussi bien en libéral qu'en établissements de santé ; j'ai ainsi pu tenter à maintes reprises de transmettre à mes confrères un certain nombre d'outils de la « démarche qualité » et notamment la roue de Deming, démarche qui m'anime ce jour. C'est ainsi que je me suis beaucoup investi dans un projet unique en France au niveau des URML concernant l'**EPP (Evaluation des Pratiques Professionnelles)** [http://www.urml-reunion.net/epp/index\\_epp.html](http://www.urml-reunion.net/epp/index_epp.html), puis tout fait pour tenter d'améliorer nos pratiques quotidiennes, médicales ou organisationnelles via le **projet Kass Dys (« Kasser » les Dysfonctionnements)** [http://www.urml-reunion.net/kass\\_dyss/index\\_kassdys.html](http://www.urml-reunion.net/kass_dyss/index_kassdys.html) et même proposer la « **Ticarte bleue** » pour les 100 000 malades réunionnais chroniques <http://www.urml-reunion.net/ti-carte-bleue/index-ticartebleue.html> permettant ainsi une interdisciplinarité dans la connaissance et la prise en charge thérapeutique partagées de nos patients.

Avec un collègue, nous avons par ailleurs mis en place localement des « **groupes de pairs** », et validé le concept de **la Visite de Pairs** ( grâce au « FAQSV », fond d'aide à la qualité des soins de ville alloué par la Sécurité Sociale ) sur le thème du diabète en 2002 puis de l'insuffisance rénale chronique en 2003, ce qui nous a valu **plusieurs publications dans La Revue du Praticien** ( en février 2005 n° 680/681 <http://www.medocean.re/2010/06/methode-d%E2%80%99amelioration-du-suivi-des-patients> puis en décembre 2005 n° 714/715 <http://www.medocean.re/2010/06/pour-lamelioration-du-depistage-et-de-la-prise-en-charge-de-lirc-chez-le-patient-a-risque/> et de recevoir le **1er Prix de recherche en médecine générale 2005** au CNIT à Paris le 14 octobre 2006.

J'ai par ailleurs organisé de façon très solitaire et totalement indépendante de l'industrie et quasiment sans budget, et bien avant que le thème de l'inter professionnalité soit « à la mode », un grand séminaire sur le diabète le 27 novembre 2004 « **du diabète à la dialyse...aret ek sa !** » avec plus de 150 médecins libéraux, hospitaliers, paramédicaux, institutionnels et une quarantaine de patients que nous avons acheminés par des bus gratuits, et diffusé un recueil à tous les médecins réunionnais et à tous les CHU de France. <http://www.medocean.re/category/publications-et-etudes/seminaires-et-reseaux/>

J'ai été le concepteur, organisateur et seul maître d'œuvre de l'étude sur le chikungunya publiée par Med'Ocean, dans une Réunion alors en pleine crise, concernant **les critères diagnostics et thérapeutiques pour nos patients « Chikungunyés » dans la Revue du Praticien** septembre 2006 n° 740/7411 <http://www.medocean.re/category/publications-et-etudes/etude-chikungunya/>, et ceci quasiment tout seul et sans aucun budget ...Je me suis impliqué et investi sans compter lors de cette crise sanitaire majeure <http://www.urml-reunion.net/chikungunya/chick36/index-chick36.html>, ce qui m'a valu d'être récemment invité à intervenir lors du **congrès international sur ce thème le 21 mai 2011 à St Pierre de la Réunion** <http://www.medocean.re/wp-content/uploads/solitude-du-m%C3%A9decin-VF-1.pdf> .

**Monsieur, je vous inciterai donc à un peu plus de retenue, de considération et de respect dans vos propos** (surtout à l'égard d'un ancien étudiant de l'ISPED de Bordeaux dont vous êtes le codirecteur !) , et vous conseillerai très modestement un peu plus d'ouverture d'esprit pour une réflexion approfondie du problème qui nous intéresse aujourd'hui et pour lequel le Ministère vient de vous demander très récemment de redonner votre avis. C'est pourquoi je pense qu'en ne venant pas à cette reunion de travail, **vous avez failli à votre devoir d'information** que vous allez devoir rendre à la HAS dans les semaines à venir (d'autant que celle-ci, par le biais de son directeur de l'évaluation, nous a indiqué plusieurs fois lors de nos questions, que les réponses étaient du ressort... du HCSP et du CTV, lui aussi non représenté). Sachez que nous serons particulièrement vigilants sur le choix de vos préconisations et leurs argumentaires, ainsi que sur l'indépendance des experts vous ayant aidés à ces préconisations (en espérant que celles-ci seront faites en toute transparence.)

Je vous signale par ailleurs que « la ligue anti-vaccinale réunionnaise » (!! ) serait très heureuse de vous compter parmi les personnalités présentes **le 10 décembre prochain à St Denis de la Réunion**, comme je l'ai d'ailleurs proposé également à notre ministre de la Santé Xavier Bertrand si jamais il se trouvait présent sur notre île à ce moment là), **pour la remise de notre Med'Ocean d'Or**, première distinction en France d'une thèse de médecine générale primée pour la qualité de son contenu notamment en matière d'EBM mais aussi pour son indépendance totale vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique. <http://www.medocean.re/2011/04/distinction-medocean-d%E2%80%99or/>

Ce n'est pas tant des excuses que j'attends de votre part, qu'un travail attentif concernant l'argumentaire détaillé que nous avons mis à votre disposition pendant plus de 2h30 ce lundi 3 octobre. Avec toute ma considération dévouée et distinguée,

Dr philippe de Chazournes, médecin de terrain et Président, de et pour Med'Ocean  
<http://www.medocean.re/>